



La Celle Saint-Cloud

25.079

République Française
Département des Yvelines
78170

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS, DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

LE MAIRE DE LA CELLE SAINT-CLOUD VICE PRÉSIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC

ARRETE TEMPORAIRE
Suivi par : V. REINO DA SILVA

Vu le Code Des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à 5,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et R 110-2, R411-2 à 4, R 411-8, R 411-14, R 411-25 à 28, R417-10,
Vu l'arrêté préfectoral n°2012346-003 relatif à la lutte contre le bruit,

Vu l'instruction ministérielle, chapitre II, article 50 du 22 octobre 1963, concernant la circulation routière,

**OBJET : FERMETURE
EXCEPTIONNELLE DU PARC
MUNICIPAL DE LA GRANDE TERRE**

Vu l'arrêté municipal n°07.002 du 16 mars 2007, portant réglementation en matière de stationnement et de circulation des véhicules,

Vu l'arrêté municipal n° 2024.65 du 30 septembre 2024, portant délégation de fonctions à Monsieur Laurent BOUMENDIL, Conseiller municipal,

Vu la demande en date du 2 juin 2025 du Service Culturel, organisateur de la manifestation « les Fêtes de la Ville »,

Considérant que pour permettre la préparation et le bon déroulement des Fêtes de la Ville, il importe dans un but de sécurité publique de fermer au public l'accès au PARC MUNICIPAL DE LA GRANDE TERRE à LA CELLE SAINT-CLOUD.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A compter du vendredi 27 juin 2025 à 7 heures 30 et jusqu'au samedi 28 juin 2025 à 16 heures, le parc municipal de la Grande terre sera fermé au public.

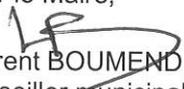
ARTICLE 2 : Des panneaux d'information seront apposés aux entrées du parc par les services techniques municipaux.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté fera l'objet des formalités de transmission et de publication prévues par les textes de loi en vigueur. Il pourra faire l'objet d'une contestation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois de sa publication.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire,
Madame la Directrice Générale des Services,
Le Commissaire de Police de Versailles,
Les agents du Commissariat de Police de La Celle Saint-Cloud et de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.



La Celle Saint-Cloud, le 10 JUIN 2025
Pour le Maire,


Laurent BOUMENDIL
Conseiller municipal